

## **Terms and Conditions**

The Library provides access to digitized documents strictly for noncommercial educational, research and private purposes and makes no warranty with regard to their use for other purposes. Some of our collections are protected by copyright. Publication and/or broadcast in any form (including electronic) requires prior written permission from the Library.

Each copy of any part of this document must contain there Terms and Conditions. With the usage of the library's online system to access or download a digitized document you accept there Terms and Conditions.

Reproductions of material on the web site may not be made for or donated to other repositories, nor may be further reproduced without written permission from the Library

For reproduction requests and permissions, please contact us. If citing materials, please give proper attribution of the source.

### Imprint:

Director: Mag. Renate Plöchl

Deputy director: Mag. Julian Sagmeister

Owner of medium: Oberösterreichische Landesbibliothek

Publisher: Oberösterreichische Landesbibliothek, 4021 Linz, Schillerplatz 2

### Contact:

Email: [landesbibliothek\(at\)ooe.gv.at](mailto:landesbibliothek(at)ooe.gv.at)

Telephone: +43(732) 7720-53100

und Naturlehre, den wirklichen Lehrer an der Staatsrealschule in Einz Dr. Eduard Huemer für französische und englische Sprache.

Von den 13 öffentlichen Schülerinnen der VI. Klasse haben sich 7 zur Ablegung der Reifeprüfung gemeldet. Da sie die gesetzlichen Bedingungen erfüllten, wurden sie zur Prüfung zugelassen.

Die schriftlichen Reifeprüfungen fanden wie die an den männlichen Mittelschulen Oberösterreichs in der Zeit vom 11. bis 15. Mai statt.

Es wurden folgende Themen gegeben:

**Deutsche Sprache:**

„Spare, lerne, leiste was,  
So hast du, kannst du, giltst du was.“ (Goethe.)

**Französische Sprache:**

a) Deutsch-Französisch:

„Meine Heimat im Frühlinge.“ Freier Aufsatz in französischer Sprache.

b) Französisch-Deutsch:

»Caractère et influence des croisades.« (Guizot, Histoire générale de la civilisation en Europe.)

Deux grandes causes, l'une morale, l'autre sociale avaient lancé l'Europe dans les croisades.

La cause morale, c'était l'impulsion des sentiments et des croyances religieuses. Depuis la fin du VII<sup>e</sup> siècle, le christianisme luttait contre le mahométisme; il l'avait vaincu en Europe après en avoir été dangereusement menacé; il était parvenu à le confiner en Espagne. Là encore, il travaillait constamment à l'expulser. Ou a présenté les croisades comme une espèce d'accident, comme un événement imprévu, inouï, né des récits que faisaient les pèlerins au retour de Jérusalem, et des prédications de Pierre l'Ermite. Il n'en est rien. Les croisades ont été la continuation, le zénith de la grande lutte engagée depuis quatre siècles entre le christianisme et le mahométisme. Le théâtre de cette lutte avait été jusque là en Europe; il fut transporté en Asie. Si je mettais quelque prix à ces comparaisons, à ces parallélismes dans lesquels on se plaît quelquefois à faire entrer, de gré ou de force, les faits historiques, je pourrais bien montrer le christianisme fournissant exactement en Asie la même carrière, subissant la même destinée, que le mahométisme en Europe. Le mahométisme s'est établi en Espagne, il y a conquis et fondé un royaume et des principautés. Les chrétiens ont fait cela en Asie. Ils s'y sont trouvés à l'égard des mahométans, dans la même situation que ceux-ci en Espagne à l'égard des chrétiens. Le royaume de Jérusalem et le royaume de Grenade se correspondent. Peu important, du reste, ces similitudes. Le grand fait c'est la lutte des deux systèmes religieux et sociaux. Les croisades en ont été la principale crise. C'est là leur caractère historique, le lien qui les attache à l'ensemble des faits. Une autre cause, l'état social de l'Europe au XI<sup>e</sup> siècle ne contribua pas moins à les faire éclater. Du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, rien de général n'avait pu s'établir en Europe; tout était devenu local, les états, les existences, les esprits s'étaient renfermés dans un horizon fort étroit. Ainsi le régime féodal